

**Une seule exigence : « Sarkozy dégage » !  
Front unique pour le chasser sans attendre 2012 !**

2011 : Égypte-Tunisie



<b>ÉDITORIAL</b>	p 2
<b>Maghreb : la classe ouvrière doit prendre le pouvoir</b>	p 4
<b>Repères historiques</b>	p 9
<b>Libye : A bas l'intervention impérialiste</b>	p11
<b>Les négociations sur les contractuels dans la Fonction publique</b>	p13
<b>Éducation Nationale : Abrogation des réformes et rétablissement des postes</b>	p15
<b>Les négociations sur l'assurance chômage</b>	p16
<b>Élections professionnelles 2011 à la SNCF</b>	p17
Interventions	
<i>CGT-Finances publiques : motion défendue contre l'intervention impérialiste en Libye</i>	p18
<i>CGT-USR 71</i>	p19
<b>Abrogation de la Loppsi 2</b>	p20

## ÉDITORIAL :

### **« Sarkozy dégage » ! Front unique pour le chasser sans attendre 2012 !**

Une fois de plus, Sarkozy, son gouvernement et l'UMP sont laminés sur le plan électoral. Après les défaites aux élections municipales de 2008 et régionales de 2010, l'UMP enregistre son plus bas score historique avec 16% des voix. L'abstention a été massive (autour de 55%) car c'était la première fois, depuis le décalage d'un an en 2008 des municipales, que les élections cantonales partielles n'étaient pas couplées avec d'autres élections locales. Elles présentaient cependant un enjeu national ; le résultat a été cinglant : le gouvernement Sarkozy et l'UMP sont massivement rejetés.

Si la bourgeoisie s'est abstenue, ce sont en majorité les classes populaires qui ne sont pas allées voter. Cette abstention ouvrière est le fruit de l'absence d'alternative politique pour chasser Sarkozy du pouvoir notamment lors des puissantes mobilisations de l'automne contre le projet de réforme des retraites.

Les organisations d'origine ouvrière, les directions syndicales, en particulier celle de la CGT, ont refusé d'appeler à la Grève générale. Les partis ouvriers bourgeois, PS-PCF-PG-NPA, ont refusé d'ouvrir une alternative politique malgré un gouvernement totalement rejeté. Pourtant pour gagner sur les retraites il fallait vaincre et chasser Sarkozy par la grève générale insurrectionnelle. Toutes ces organisations n'offrent aujourd'hui comme seule perspective que les élections présidentielles de 2012. Toutes se moulent dans la course à la désignation d'un candidat « Bonaparte ».

Le gouvernement et l'UMP sont au bord de l'explosion. Mais si la bourgeoisie ne lâche pas encore Sarkozy officiellement de peur de provoquer une crise politique dont pourrait profiter la classe ouvrière, une fraction de l'UMP, y compris au cœur du gouvernement, considère que Sarkozy ne peut d'ores et déjà plus les représenter. Cela se manifeste notamment dans les prises de positions différentes de Fillon entre les deux tours et à propos du débat sur la laïcité. Une partie de la petite bourgeoisie, la plus fragile économiquement, s'est détournée de l'UMP et a voté FN. Mais le FN n'est pas pour l'instant le parti du capital financier, qui ne peut fermer les frontières ni rompre avec l'Union européenne. La « montée en puissance » du FN par les médias (alors qu'il perd 110 000 voix au 1<sup>er</sup> tour) ne peut masquer la débâcle de l'UMP.

Aux élections cantonales, le PS est arrivé en tête avec 35% des voix. Le PS et ses alliés, PS-PC-les Verts, gèrent la plupart des collectivités locales mais en réalité ils gèrent la crise appliquée à l'échelon local avec des budgets en diminution.

La classe ouvrière et la jeunesse rejettent profondément Sarkozy et son gouvernement et veulent en finir rapidement avec sa politique. La PS vient de rendre public son programme pour 2012 : en aucun cas il ne s'agit d'abroger toutes les réformes du gouvernement Sarkozy, dans l'Éducation (de la LRU à la maternelle), en matière fiscale (suppression totale du bouclier fiscal, abrogation de la loi TEPA et de la réforme de la taxe professionnelle ....), de remise en cause des acquis ouvriers (retraites ...), de sécurité (LOPSSI 1 et 2), d'arrêter les suppressions d'un départ à la retraite sur deux de fonctionnaires, de rétablir tous les postes supprimés, d'annuler la dette de l'État.

Les mesures annoncées se situent en défense du système capitaliste et la direction du PS prévient : « *Nous avons regardé le possible avec de calibrer le souhaitable, l'état de la France ne permet pas de promettre*

*n'importe quoi. Il faut produire avant de distribuer.* » Il n'est évidemment pas question de défendre les intérêts ouvriers, d'interdire les licenciements, et d'indexer les salaires sur les prix mais de produire pour que les patrons continuent à faire des profits. Ils y seront d'ailleurs encouragés mais à condition qu'ils réinvestissent leurs profits. Ce n'est certainement pas une découverte : le moteur du capitalisme c'est le profit, pris sur le dos des travailleurs, qui permet l'accumulation du capital. Petit problème : cette accumulation a ses limites, à savoir la capacité du marché à écouler des marchandises en surproduction.

### **Front Unique pour chasser le gouvernement Sarkozy du pouvoir sans attendre 2012**

En France, après la défaite des candidats UMP, ce gouvernement est à bout de souffle. Les organisations issues du mouvement ouvrier, PS-PCF-PG-NPA ont une énorme responsabilité aujourd'hui : au lieu d'attendre 2012, elles doivent remobiliser la classe ouvrière et la jeunesse pour mener le combat pour chasser Sarkozy et son gouvernement du pouvoir, comme les masses tunisiennes et égyptiennes ont chassé Ben Ali et Moubarak. Seul ce combat permettrait de satisfaire les revendications ouvrières : abrogation des lois de Sarkozy, interdiction des licenciements, indexation des salaires sur les prix ... Pour faire mûrir cette nécessité, il faut s'acheminer vers la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire, outil indispensable pour la prise du pouvoir. C'est à cette tâche qu'entendent contribuer les militants organisés autour de ce journal.

Les revendications du droit au travail et d'augmentation des salaires, de baisse des prix étaient au cœur des mobilisations en Tunisie, en Algérie, en Égypte.

Droit au travail et lutte contre la vie chère ont constitué le point de départ des mobilisations en Tunisie, qui se sont rapidement centrées contre le régime dictatorial en place, pour chasser Ben Ali et tous les caciques du RCD du pouvoir. Cette mobilisation des masses tunisiennes a inspiré les masses égyptiennes confrontées aux mêmes problèmes économiques, sociaux et politiques. Pour autant les revendications économiques des travailleurs ne sont pas satisfaites, même si des augmentations salariales ont été arrachées dans les deux pays. Leur satisfaction implique que soient construits des syndicats ouvriers indépendants comme en Égypte, des partis ouvriers et des partis ouvriers révolutionnaires, capables de mobiliser les masses en vue de la prise du pouvoir, pour la constitution d'États ouvriers qui s'attaqueraient à la propriété capitaliste et qui chasseraient les puissances impérialistes.

Dans cette situation, le mouvement ouvrier français n'est pas exempt de responsabilité : la première exigence à porter auprès des directions des organisations d'origine ouvrière, partis et syndicats, est qu'ils rompent avec l'impérialisme français, et engagent le combat contre Sarkozy et son gouvernement, alliés de toujours des régimes dictatoriaux. En ce sens, les responsables des organisations ouvrières doivent condamner l'intervention impérialiste en Libye, dont le seul objectif est de reprendre pied au Maghreb et de mettre en place des régimes capables d'assurer les intérêts économiques des impérialismes. De plus, concernant la Tunisie et l'Égypte, ils doivent exiger l'annulation de la dette de ces États.

Les mobilisations qui font tâche d'huile dans tous les pays du Maghreb, du Machrek, du Proche et Moyen-Orient se développent dans des contextes différents sur lesquels nous revenons dans ce bulletin.

La nécessité de la prise du pouvoir par les masses révolutionnaires en vue de l'expropriation du capital, pour une collectivisation des moyens de production est une question centrale posée aujourd'hui aux masses du Maghreb mais également en France, en Europe, aux États-Unis et même en Chine.

Si des révolutions victorieuses menaient au socialisme, elles ne pourraient pas rester cantonnées à un seul pays : c'est pourquoi, la perspective des États-Unis socialistes du Maghreb et du Moyen-Orient est à l'ordre du jour.

**Maghreb : A bas les États dictatoriaux, expropriation des trusts impérialistes ! La classe ouvrière doit prendre le pouvoir !**

**En France, la responsabilité du mouvement ouvrier qui prétend être aux côtés des masses révolutionnaires est de combattre l'impérialisme, français, le gouvernement de Sarkozy, complices des régimes dictatoriaux et défenseurs des intérêts impérialistes ! Front unique pour le chasser du pouvoir sans attendre 2012 !**

### **L'accentuation de la crise économique déchaîne les luttes révolutionnaires**

La crise financière qui a éclaté en 2008, expression du capitalisme en crise, et ses conséquences (hausse du chômage, vie chère, ...) déchainent la lutte des classes. Après de nombreux combats en Europe contre les plans d'austérité, ce sont les masses des pays du Maghreb, emmenées par le combat du peuple tunisien contre leur dictateur, qui combattent pour que les dictateurs (Ben Ali, Moubarak, Kadhafi, Saleh et tant d'autres) et leurs partis « dégagent » du pouvoir. Ces mouvements révolutionnaires marquent indéniablement un tournant dans la situation mondiale, une accélération de la lutte des classes, y compris en terme d'organisations ouvrières indépendantes. Ces combats donnent une formidable impulsion aux masses à l'échelle internationale.

Ces mouvements étaient en germe en Tunisie, comme en Égypte, depuis les formidables mobilisations ouvrières de 2008 dans les mines de Gafsa (5 000 mineurs) et en 2006, 2007 et 2008 dans la grande usine textile de Mahalla (27 000 ouvriers), contre la corruption à l'embauche, contre la vie chère et pour des augmentations de salaires. Ces mobilisations ouvrières ont été soutenues par la population locale. Mais elles ont été fortement réprimées. Les pouvoirs dictatoriaux étaient pointés du doigt lors de ces combats alors que les quelques promesses concédées par le pouvoir n'ont pas été tenues.



### **Des mouvements révolutionnaires qui chassent les dictateurs**

Partout, la jeunesse est la flamme de ces mobilisations. Elle subit en effet de plein fouet la crise du capitalisme, en la condamnant au chômage (14 % en moyenne en Tunisie, plus du double dans certaines régions) et à la débrouille.

Les manifestations de protestation contre la dégradation de leurs conditions d'existence ont été réprimées par les forces de répression de l'État. Internet et Facebook ont fait le reste : des appels à manifester ont rassemblé de larges couches de la société, qui se sont engagées dans ce mouvement à caractère révolutionnaire. Rapidement, en Tunisie, la contestation populaire s'est centrée contre Ben Ali et sa famille, contre le RCD au pouvoir, suppôts des trusts étrangers.

En fidèles soldats de l'impérialisme, ils étaient grassement rémunérés. C'est ce qu'on appelle une bourgeoisie compradore, c'est-à-dire une bourgeoisie de pays dominés tirant sa fortune des capitaux étrangers et dépendant d'eux. Fin décembre-début janvier, des révoltes de jeunes tunisiens ont eu lieu, s'affrontant à la police et au pouvoir. Puis les mobilisations ont gagné toutes les couches de la population, ouvriers, paysans, avocats, médecins, journalistes, ... qui ont exigé et scandé le départ de Ben Ali, le dictateur-pilleur et sa bande. Alors que l'impérialisme américain a contacté secrètement l'armée tunisienne, Ben Ali quitte le pouvoir et la Tunisie le 14 janvier. Mais il est remplacé par un président par intérim Foued Mebazaa, président du Parlement et par son Premier ministre Ghannouchi qui forme un nouveau gouvernement réunissant d'anciens membres du RCD (six ministres) et des représentants de l'opposition légale (PDP, FDTL organisation liée au parti socialiste français et Ettajdid, ancien parti communiste) ainsi que des membres de l'UGTT. Les premières libérations des prisonniers politiques interviennent. Mais les masses ne veulent pas de ce gouvernement et les manifestations spontanées reprennent. Les ministres non membres du RCD sont contraints rapidement de démissionner. Les masses veulent chasser Ghannouchi du pouvoir. Le 22 février, les travailleurs et les paysans venus de Sidi Bouzid et du Centre-Est marchent sur la capitale pour chasser tous les caciques du RCD du pouvoir. Ils revendiquent l'amélioration de leurs conditions d'existence. L'Armée s'interpose alors pour tenter de les faire refluer.

L'UGTT est un enjeu de ce combat. La centrale syndicale représente la continuité avec le pouvoir de Ben Ali (en tant qu'ancien syndicat officiel de l'État) et en même temps, ne disposant pas d'organisations syndicales indépendantes, les masses tunisiennes s'en saisissent. C'est ce qui a contraint l'UGTT à appeler à plusieurs reprises à des grèves générales pour chasser du pouvoir Ben Ali puis Ghannouchi. Les manifestations du 27 février ont poussé Ghannouchi à la démission. Il est remplacé par Caïd Essebsi, 84 ans, ancien ministre de Bourguiba, président post-décolonisation qui a bradé les entreprises nationales aux trusts impérialistes. Le 7 mars la sûreté de l'État et la police politique ont été dissouts, de même que le RCD le 9 mars. Le nouveau gouvernement est chargé de préparer les élections d'une Assemblée nationale constituante, programmées pour le 24 juillet, pour répondre à la revendication du Comité pour le Congrès pour la sauvegarde de la révolution. Ce gouvernement dispose en effet du soutien des principaux partis existants, regroupés au sein de ce Comité, PCOT et Ettajdid compris (formant à tous 2 l'ex-Parti communiste), ainsi que l'UGTT. En soutenant et reconnaissant ce gouvernement et en renvoyant aux élections à une Assemblée constituante en juillet, ces partis organisent de fait le reflux de la mobilisation. Pour autant, les revendications économiques et sociales n'ont pas été satisfaites ...

En Égypte, la mobilisation s'est développée à la suite de la révolution tunisienne, à partir du 25 janvier. Des centaines de milliers de manifestants se sont regroupés place Tahrir, exigeant le départ de Moubarak. Le développement de grèves de travailleurs dans tous les secteurs (électricité, télécommunications, transports, pharmacie, textile, université, sidérurgie, aciérie, secteur pétrolier, canal Suez, journalistes, Galeries Lafayette, soierie, filatures, postiers, nettoyage, hôpitaux, fonctionnaires statistiques, aéroports, arsenaux, paysans) début février a précipité le départ du dictateur le 10 février 2011. L'Armée reprend le contrôle de la situation et appelle les travailleurs à cesser les grèves. Pour tenter de faire refluer la mobilisation ouvrière, le Conseil suprême des forces armées a promis de mettre en place, d'ici six mois, un salaire minimum de 1200 livres pour tous les travailleurs d'Égypte et d'améliorer l'assurance santé, les transports publics notamment. Mais dans le même temps, les prisonniers politiques ne sont pas libérés et les manifestations sont interdites. Le Parti National Démocratique de Moubarak n'est toujours pas dissout. Des élections législatives et présidentielles ont été annoncées d'ici six mois. À noter que les Frères musulmans, qualifiés de principal parti d'opposition n'ont pas du tout été à la pointe du mouvement.

À la suite de l'Égypte, les masses engagent le combat en Syrie, au Bahreïn, au Yémen et en Libye. Mais elles doivent faire face à une extrême répression. De même les masses palestiniennes tentent de reprendre le combat contre l'État colonial d'Israël.

En Algérie, de nombreuses grèves et mouvements se développent, notamment dans l'Éducation, chez les étudiants, les chômeurs, dans le domaine hospitalier, à la Sonatrach et dans certaines entreprises publiques de la zone industrielle de Rouiba. Des syndicats autonomes se sont constitués depuis la révolution avortée de 1988 et se sont développés depuis une dizaine d'années au point de supplanter aujourd'hui l'UGTA officielle. L'opposition rassemblée au sein de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) n'offre pas de perspective politique à ces mobilisations, ne veut pas chasser Bouteflika du pouvoir. Mais la question du contrôle de la rente pétrolière par la classe ouvrière est posée et donc la nécessité pour cela de chasser Bouteflika et les généraux du pouvoir.

Au Maroc, malgré les annonces du roi de réformes politiques et quelques concessions économiques par peur d'un embrasement révolutionnaire, la mobilisation n'est pas éteinte.

### **Reste à satisfaire les revendications économiques et sociales**

Les révolutions tunisienne et égyptienne sont l'œuvre de plusieurs couches de la société, y compris de la petite bourgeoisie, des professions libérales (avocats, médecins, juges, journalistes, ...), victimes de la répression des régimes dictatoriaux. Si ce sont les masses populaires, la classe ouvrière et la jeunesse qui ont été le moteur de la révolution, pour l'heure, ce sont ces couches petite-bourgeoises qui dirigent politiquement le mouvement et défendent la continuité de l'État bourgeois. Le pouvoir économique n'a pas changé de main ; l'État, même s'il s'est fissuré, n'a pas changé de nature. Les intérêts des impérialismes, des trusts capitalistes, la propriété privée des moyens de production, de transports n'a pas changé de main. Et ce n'est pas la petite-bourgeoise qui posera cette question. Seul le prolétariat organisé peut la poser et en dernier ressort la résoudre.

A ce jour, les revendications formulées portent essentiellement sur la dissolution des anciennes institutions : plus aucun représentant des anciens gouvernements, dissolution des parlements croupions, dissolution de la police politique, libération des prisonniers, jugement des responsables, liberté d'organisation, de la presse, de manifestation, l'abrogation des lois sur l'état d'urgence. A ces revendications fondamentales pour les libertés démocratiques s'ajoutent des revendications économiques et sociales présentes dans quelques plateformes.

Dans celle du Front du 14 janvier en Tunisie on peut lire :

- *« la création d'emplois pour les chômeurs et des mesures urgentes pour accorder une indemnisation de chômage, une plus grande couverture sociale et l'amélioration du pouvoir d'achat pour les salariés ;*
- *la construction d'une économie nationale au service du peuple où les secteurs vitaux et stratégiques sont sous la supervision de l'État et la re-nationalisation des institutions qui ont été privatisées et la formulation d'une politique économique et sociale qui rompt avec l'approche libérale capitaliste ».*

Ce Front s'est transformé le 11 février 2011 en Comité pour le Congrès pour la sauvegarde de la révolution regroupant 28 organisations très diverses, d'origine ouvrières ou petite-bourgeoises voire bourgeoises.. Ce Comité se borne à l'exigence de revendications démocratiques :

- *« 1 - Que le conseil ait un pouvoir décisionnel et ce en veillant à la préparation des législations relatives à la période de transition et à leur approbation (annulation des lois contraires aux libertés, etc ...) ;*
- *2 – La surveillance des actions du gouvernement provisoire qui se charge des affaires courantes et la soumission de la nomination des responsables aux hautes fonctions, à l'approbation du conseil ;*
- *3 – La révision des commissions qui ont été formées en ce qui concerne leurs compétences et leur composition de sorte à ce qu'elles soient le résultat d'un consensus et à condition qu'elles soumettent automatiquement tous les projets qu'elles proposent à l'approbation du Conseil ;*

- 4 – Prendre les initiatives que nécessite la situation transitoire dans tous les domaines et en premier lieu, la Justice et l'Information ;
- 5 – Le Conseil se compose des représentants des partis politiques, associations, organisations et conseils soussignés, ainsi que des représentants de toutes les régions à condition que cela se fasse par consensus ;
- 6 – La création du Conseil est approuvée par un décret émis par le Président provisoire. »

En Égypte, il existe une Union des forces de gauche égyptiennes qui s'est créée le 7 février 2011. Outre les exigences démocratiques, ces organisations sont également axées sur la formation d'une Assemblée constituante. Sur le plan économique, leur plateforme se limite à :

- « Prendre des mesures immédiates pour alléger les souffrances du peuple. Cela implique la mise en place de salaires minimaux et maximaux ainsi que des indemnités chômage; accorder des subventions aux pauvres et fournir aussi les produits de base à des prix appropriés. De plus, un plan de réel développement doit être élaboré: il sera basé sur l'amélioration des secteurs agricoles et industriels, une juste distribution du produit du développement et un système d'imposition progressif. »

### **Construction de nouvelles organisations ouvrières**

Mais en Égypte, les travailleurs ont constitué une Fédération syndicale égyptienne indépendante, contre la "gouvernementale" Fédération générale des syndicats. Cette nouvelle fédération est née du regroupement du syndicat des employés des impôts fonciers, du syndicat des techniciens de la santé, de celui des employés, de l'association indépendante des enseignants, ainsi que de plusieurs groupes indépendants d'ouvriers de l'industrie, représentants de différentes entreprises. Voici leur plateforme revendicative :

- 1 . Le droit au travail pour le peuple égyptien – qui est droit fondamental que l'État doit garantir et qui faute d'être respecté, doit ouvrir sur le droit à des prestations pour tous les chômeurs.
- 2 . Un salaire minimum de 1200 livres égyptiennes [150 euros], avec des hausses de salaires indexées annuellement sur la hausse des prix, tout en accordant le droit pour tous les travailleurs à des primes et des indemnités appropriées à la nature des emplois et en particulier le droit à des compensations adéquates pour les dommages qui peuvent survenir en raison de l'environnement du travail et des risques.
- Le salaire maximum ne doit pas dépasser dix fois le salaire minimum.
- 3 . Tous les Égyptiens ont le droit à une protection sociale juste, y compris les droits à la santé, au logement et à l'éducation, « la garantie d'une éducation gratuite avec des programmes développés en fonction de l'évolution scientifique et technologique » et le droit des retraités à une pension décente avec la prise en compte de tous les bonus et primes.
- 4 . Le droit pour tous les travailleurs, les employés et les salariés de s'associer dans des syndicats indépendants où ils décident eux-mêmes de leurs règles et qui soient l'expression de leur volonté et la suppression de toutes les restrictions légales à l'exercice de ce droit.
- 5 . La libération de toutes les personnes détenues depuis le 25 janvier.

*Le Comité Constituant de la Fédération des Syndicats Indépendants d'Égypte appelle tous les travailleurs égyptiens à former des comités populaires dans les installations de proximité et les sites pour défendre les infrastructures, les travailleurs et les citoyens dans cette situation critique. Ces comités organiseront aussi la protestation et les grèves dans les lieux de travail. »*

La constitution de cette fédération syndicale indépendante a été saluée par nombre de syndicats étrangers, en Europe, en particulier en France.

La meilleure aide que le mouvement ouvrier français puisse leur apporter est d'engager le combat contre notre propre impérialisme, contre le gouvernement Sarkozy, complice des dictateurs déchus (Ben Ali, Moubarak et Kadhafi). De plus, ces pays sont étranglés par les dettes publiques. Ainsi, le nouveau gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Mustapha Nabli (ex-haut fonctionnaire de la Banque mondiale et ex-ministre des finances de Ben Ali), a déclaré son intention d'affecter 577 millions d'euros du budget de l'État au remboursement de la dette publique extérieure pour l'année 2011 ! Les organisations ouvrières en France doivent exiger l'annulation des dettes des pays insurgés. Enfin, elles doivent clairement prendre position contre la main mise par les entreprises françaises sur l'économie tunisienne, contre l'exploitation de la main d'œuvre. Ainsi, le PDG de Lafuma expliquait avant la révolution le choix de son groupe de s'implanter en Tunisie : « *Nous n'avons pas de grève. Tout se passe bien* » ou celui de Benetton, « *La proximité géographique de l'Europe, les faibles coûts de la main-d'œuvre, la stabilité politique du pays et les nombreux avantages fiscaux ont joué un rôle décisif dans le choix de développement de la filiale tunisienne.* »

Nous sommes pour que les masses tunisiennes, égyptiennes, libyennes, expropriées, sans indemnité ni rachat, toutes les entreprises de leurs pays, nationales ou étrangères. Ce sont les travailleurs de ces pays qui doivent être maîtres de la production pour satisfaire en premier lieu leurs besoins.

### **Pour la construction de partis ouvriers, de partis ouvriers révolutionnaires, pour les États-Unis socialistes du Maghreb**

Ces révolutions apparaissent pour l'instant comme des révolutions bourgeoises démocratiques, c'est-à-dire dirigées par la bourgeoisie et la petite-bourgeoisie combattant pour les libertés démocratiques. Celles-ci sont indispensables aux travailleurs pour s'organiser, pour manifester et pour constituer leurs propres organisations. Lors de ces puissantes mobilisations qui ont chassé les dictateurs, les masses populaires, les travailleurs, les paysans et les jeunes ont joué un rôle crucial en terme de nombre, de force. Pour autant, ce ne sont ni la classe ouvrière tunisienne ni celle d'Égypte qui ont dirigées ces révolutions. Mais déjà ces classes ouvrières posent la question de la satisfaction de leurs revendications, notamment contre le chômage et la vie chère. Les gouvernements provisoires actuels, les « technocrates » tunisiens et les militaires égyptiens ne pourront pas satisfaire ces revendications. En Tunisie, le gouvernement continue une politique très favorable au patronat et contraire aux intérêts des travailleurs.

Au delà des revendications économiques formulées aujourd'hui, il faut que les masses établissent un programme ouvrier, comprenant entre autre :

- l'annulation de la dette,
- l'expropriation des trusts et entreprises étrangères, impérialistes,
- l'interdiction du chômage, et la mise en place de l'échelle mobile des heures de travail c'est-à-dire la répartition du travail en fonction de la population active,
- l'échelle mobile des salaires, indexés sur l'inflation,
- le contrôle des prix, des banques, du crédit, du commerce, des ressources et des terres agricoles,
- la mise en place d'une protection sociale ...

Pour cela la classe ouvrière doit se regrouper au sein de syndicats indépendants de l'État et de la bourgeoisie et constituer des partis ouvriers. En même temps, la construction de partis ouvriers révolutionnaires doit être posée pour permettre à la classe ouvrière mobilisée au sein de conseils ouvriers, d'usines, de quartiers, d'universités ... de prendre le pouvoir pour l'établissement, non pas d'une nouvelle constituante, mais d'un État ouvrier, d'un État socialiste.

Mais le socialisme dans un seul pays n'est pas viable, c'est pourquoi, ces États ouvriers auraient à se regrouper au sein d'une fédération d'États socialistes, d'États-Unis socialistes à l'échelle du Maghreb.

## **Quelques repères historiques pour différencier les révolutions arabes**

L'**Égypte** est l'État le plus peuplé de l'Afrique du nord avec 80 millions d'habitants concentrés sur 10 % du territoire.

Intégrée à l'empire Ottoman, elle est passée sous contrôle britannique à la fin du XIX<sup>e</sup> s : le canal de Suez, percé par une compagnie française sous le Second Empire, est un axe vital pour l'empire britannique sur la voie de l'Empire des Indes. Le roi fantoche Farouk à la solde des Anglais, est renversé par un coup d'Etat militaire en 1952 : en 1956, le colonel Gamal Abdel NASSER nationalise la Compagnie franco-britannique du canal de Suez avec le soutien militaire de l'URSS. Français et Anglais organisent en octobre/novembre 1956 une expédition militaire : la France contre Nasser qui soutient les rebelles algériens, la Grande Bretagne pour garder son influence sur la monde arabe.

Mais cette expédition tourne court car les Etats-Unis et l'URSS entendent éliminer l'influence des vieux impérialismes sur le Proche et Moyen-Orient. Un cessez-le-feu est ordonné par l'ONU !

Disposant de faibles ressources pour une population croissante, l'Égypte dépend entièrement des capitaux étrangers. Après la mort de Nasser en 1970, l'Égypte se rapproche des Etats-Unis qui financent son armée en échange d'une reconnaissance de l'Etat israélien par SADATE en 1977. Le gouvernement emprunte également des sommes colossales pour assurer un minimum de paix sociale. Mais en 1977, l'ouverture à l'économie de marché et l'impossibilité de rembourser la dette conduit le gouvernement égyptien – aux ordres du FMI – à supprimer les subventions des biens de première nécessité et à libérer les prix : la flambée de 10 à 30 % provoque deux journées d'émeutes dans toute l'Égypte en janvier 1978. Comme en 2011, les masses travailleuses s'en prennent aux bâtiments publics, symboles de l'oppression, menaçant même la résidence présidentielle de Sadate. Celui-ci réprime vivement mais suspend la libération des prix. La vague d'insurrections spontanées ne s'est pas dénouée en crise révolutionnaire ouverte, empêchée par l'appareil stalinien de l'État ouvrier dégénéré de l'URSS. Mais pour la bourgeoisie égyptienne, l'alerte a été très chaude.

Depuis ces événements, l'économie égyptienne s'est diversifiée (tourisme, revenus du canal de Suez, culture du coton, pétrole) et ses principaux partenaires sont les Etats-Unis, l'Union européenne et le Japon. Mais elle dépend beaucoup de « l'aide internationale ».

Cette économie a développé une masse des travailleurs salariés et a nécessité une frange non négligeable de jeunes formés. Mais des millions d'Égyptiens, surtout ruraux, vivent encore dans la misère. Ce sont toutes ces populations qui se sont trouvées en première ligne de la révolution égyptienne contre le pouvoir autoritaire et corrompu, incapable de satisfaire leurs revendications économiques et démocratiques.

La situation des trois Etats du Maghreb n'est comparable que par une histoire commune, celle de la colonisation. Conquis et dominés par la France, ils ont néanmoins subi un statut différent.

Le ministre des colonies **Jules FERRY** déclare en 1884 : « *La forme politique du **protectorat** est très supérieure à la conquête : il n'impose pas au conquérant les mêmes responsabilités ; il est beaucoup plus économique pour la métropole ; il n'exige pas cette nuée de fonctionnaires et d'employés qui, quoi qu'ils fassent et quelque connaissance qu'ils puissent avoir de la langue et des mœurs, restent toujours des Français d'origine, peu capables de manier dans le détail la population indigène.* »

Cette citation faite par Benjamin Stora dans *La Vérité* - n° 593 d'octobre 1980, montre très clairement les buts de la colonisation : exploiter à moindre coût les populations indigènes !

**Tunisie** et **Maroc** furent donc des protectorats français (respectivement en 1881 et en 1912) : de grandes sociétés capitalistes financèrent l'accaparement des terres par les colons, terres mises en valeur par les indigènes spoliés.

Mais des troubles se développèrent dès l'entre-deux guerres avec la création du **Destour** (parti libéral constitutionnel) en Tunisie et de l'**Istiqlal** au Maroc.

**Habib BOURGUIBA**, issu de la petite bourgeoisie rurale tunisienne à demi ruinée par la colonisation, fonde le Néo-Destour pour l'indépendance en 1934 (ce qui lui vaut d'être emprisonné). Embourbé dans la guerre d'Algérie, le gouvernement français de Pierre-Mendès France engage des négociations avec Bourguiba en 1954 qui aboutissent à l'indépendance en 1956.

**Mohammed V** est imposé par la France comme sultan en 1927. Mais après la guerre, il se rapproche des nationalistes du parti pour l'indépendance, l'**Istiqlal**. Il est déporté en Corse puis à Madagascar en 1953, ce qui provoque de violentes émeutes populaires. Il est ramené au Maroc en 1955 et négocie l'indépendance de son pays en 1956.

Ces deux Etats ont fondé leur développement sur l'agriculture d'exportation, l'exploitation minière et le tourisme, dans une étroite dépendance avec l'ancienne métropole qui a toujours soutenu leurs chefs d'Etat autoritaires et corrompus. Depuis les années 1990, Tunisie et Maroc ont été la cible de délocalisations d'entreprises principalement européennes à la recherche de main d'œuvre bon marché (textile, électronique, téléphonie...), ce qui a permis de développer une masse de travailleurs salariés qui ont pu s'organiser en syndicats – grâce aussi à l'expérience acquise par les travailleurs émigrés de retour au pays.

La situation de l'**Algérie** est très différente. Conquise à partir de 1830, soumise après 1870, elle fut une **colonie de peuplement** où fut mise en œuvre une politique coloniale, à savoir : concentration des terres entre les mains d'une couche étroite de colons, développement du machinisme dans l'agriculture entraînant l'endettement des petits colons envers les banques, ruine de l'artisanat, chômage massif pour les Algériens, contraints à s'exiler en France par centaines de milliers dès l'entre-deux guerres pour travailler dans l'industrie ou le bâtiment. Quand ils retournent en Algérie, ces travailleurs ont acquis « une conscience de classe ». Ils ont donné d'ailleurs les cadres des partis indépendantistes. On peut dire que s'est créé en l'Algérie un véritable prolétariat industriel lié au capitalisme mondial.

D'autant que, depuis l'indépendance en 1962 après huit ans de guerre, l'Algérie a choisi « l'industrialisation intégrée ». A partir des secteurs énergétiques, métallurgiques et chimiques sur le modèle soviétique de la fin des années 1920, l'Algérie « socialiste » s'engage dans cette voie en comptant sur ses ventes de gaz naturel pour se procurer les capitaux nécessaires. Les bénéfices tirés des hydrocarbures n'ont cependant pas suffi à couvrir les besoins, notamment pour financer les investissements nécessaires à l'exploitation des gisements ; de plus, l'industrie lourde s'est développée au détriment des autres activités. La baisse des prix des hydrocarbures dans les années 1980 a réduit les ressources, provoquant des émeutes de la faim et une guerre civile qui a fait 200 000 morts. Depuis lors, le régime militaire a davantage restreint les libertés démocratiques sans satisfaire les besoins élémentaires de la population particulièrement touchée par un chômage de masse et par une pénurie de logements.



## **Libye : A bas l'intervention militaire impérialiste, ni ONU, ni OTAN. Retrait immédiat des escadrons impérialistes, en premier lieu des avions et bateaux militaires français !**

Certes Kadhafi a liquidé des milliers d'opposants à son régime. Mais il ne faut pas oublier que le régime de Kadhafi a été choyé et flatté par les principaux États et institutions impérialistes, en particulier Américains, Français et le FMI. Le gouvernement provisoire en a appelé à l'intervention des puissances impérialistes contre Kadhafi tentant ainsi de canaliser cette révolution au profit des intérêts impérialistes. Ce gouvernement est composé de 31 membres. 8 d'entre-deux représentant Benghazi, les autres provenant d'autres villes du pays (comme Tripoli ou Syrte). Deux membres résident aux États-Unis en qualité d'ambassadeurs. La moitié des membres de ce nouveau gouvernement, formé après la libération de Benghazi, sont d'anciens prisonniers du régime. Un seul d'entre eux faisait partie du gouvernement, il s'agit du président Mostafa Abdhjljalil. Les membres du gouvernement ont d'abord été choisis par les différentes tribus du Cyrénaïque puis présentés aux États-Unis et à l'ONU. Ce gouvernement est en contact permanent avec les États-Unis. Sarkozy a rencontré un des membres de ce gouvernement provisoire, s'assurant ainsi que ce gouvernement respecterait les intérêts des impérialismes, des groupes pétroliers, dont Total. Ainsi, il a pu s'agiter pour tenter de prendre la tête de la coalition impérialiste. Mais la Libye est un pays artificiel, regroupant des régions très différentes et des peuplades différentes. Revenons sur ces principales caractéristiques pour comprendre la situation actuelle.

### **« Comprendre ce qui se passe en Libye »**

**Notes prises sur le blog :** <http://au-bout-de-la-route.blogspot.com>

En Égypte et en Tunisie, ce sont certes les aspirations à plus de libertés mais surtout les conditions sociales déplorables qui ont déclenché les révolutions.

En Libye, la corruption du clan au pouvoir, l'accaparement de la rente pétrolière et la répression ont provoqué une révolte mais les conditions sociales y sont parmi les meilleures du monde arabe (IDH correct et PIB/H = 11 000 \$)

Historiquement, la Libye était sous contrôle Ottoman jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. Mais la province orientale (Cyrénaïque) passe au début du XIX s. sous le contrôle de la confrérie des Senoussis fondée par un arabe d'origine algérienne. Au début du XX s, l'Italie ayant échoué en Ethiopie, conquiert la Libye par une colonisation brutale, proche du génocide, après une guerre italo-turque (1911) dont elle sort victorieuse. Mais son contrôle s'exerce sur la Tripolitaine alors que s'organise une résistance des Senoussis en Cyrénaïque, résistance brisée par les Fascistes dans les années 30. Berlusconi a d'ailleurs payé des compensations à la Libye pour crimes coloniaux.

L'indépendance libyenne est reconnue par les grandes puissances en 1951 : le roi Idriss (chef Senoussis) est mis en place avec l'aide britannique, alors qu'une fraction de la caste dirigeante libyenne souhaitait un rattachement avec l'Égypte.

La Libye ne compte alors qu'un million d'habitants pour un territoire trois fois grand comme la France. Ce territoire regroupe trois régions très différentes (Cyrénaïque, Fezzan, Tripolitaine), mal reliées entre elles, faute d'infrastructures, très arriérées, où nomadisme et esclavage n'ont pas disparu : le royaume dépend en fait des subsides des États-Unis et de la Grande Bretagne qui y possèdent des bases militaires. Le pétrole n'y est découvert par un Texan qu'en 1954. Mais le développement reste faible car la rente pétrolière est accaparée par le clan Senoussis. En 1969, trois officiers renversent le roi, dont Kadhafi, l'armée étant la seule institution nationale.

Kadhafi est un « nassériste », partisan d'un « panarabisme révolutionnaire » contre la mainmise des impérialismes occidentaux sur le Moyen-Orient. Il nationalise les hydrocarbures, développe les infrastructures routières, sanitaires, scolaires. Mais il fonde un capitalisme d'Etat sans créer d'institutions démocratiques, ni même de parti capable de soutenir sa révolution. Les Senoussis se sont exilés.

Nasser meurt en 1970 et avec lui, l'ambition d'une fusion Egypte-Libye. Les Etats-Unis obtiennent le soutien de Sadate qui reconnaît Israël. Dans les années 80, le prix du baril de pétrole chute (prix divisé par 4 par accord entre Reagan et l'Arabie Saoudite) ; en 89, l'URSS s'effondre sous le coup de la mobilisation des masses, à la suite de la restauration progressive du capitalisme permise par l'appareil stalinien : les pays arabes opposés aux Etats-Unis se retrouvent isolés. Kadhafi choisit alors de financer des mouvements terroristes.

Il avait échoué dans les années 70 à contrôler le nord du Tchad d'Hissène Habré soutenu par la France. Il avait contre lui toutes les puissances occidentales alors qu'à l'intérieur, il ne disposait pas de forces politiques nationales : il s'est voulu le leader charismatique d'un pays divisé, sans autre source de développement que les hydrocarbures. Il a d'ailleurs privatisé des pans entiers de l'économie dans les années 2000 : devenu plus « fréquentable », il apporte même son soutien à la lutte contre les islamistes... Aujourd'hui, des fractions de la population, notamment dans la jeunesse, se sont dressées contre la dictature. Mais la Cyrénaïque réclame sa part du gâteau et il est significatif que les insurgés de cette province agitent le drapeau royal du temps où elle dominait le pays. On a à faire davantage à une guerre civile entre clans libyens, dans laquelle ne se dégage aucune force démocratique.

Face à la déstabilisation de la Tunisie et de l'Egypte, les puissances impérialistes – en crise – avaient toutes les « bonnes raisons » d'intervenir militairement contre un Kadhafi affaibli et isolé, alors qu'elles ne l'ont pas fait en Tunisie ni en Egypte (où les Américains soutiennent l'armée), pas plus qu'elles n'interviennent en Syrie, au Yémen ou à Bahreïn...où les populations subissent une répression féroce des régimes en place.

Depuis quand d'ailleurs les puissances impérialistes interviennent-elles pour sauver les peuples de massacres ? Qui peut croire que Sarkozy, meilleur ami des Kadhafi, Moubarak, Bachar al Assad, Ben Ali et consort, se soucie du sort des peuples et soutient les révolutions populaires ?

Il s'agit plutôt de briser le mouvement révolutionnaire qui s'étend dans le monde arabe et en Afrique, en tentant de canaliser les mobilisations via l'intervention de l'OTAN. Mais cette intervention risque fort d'avoir un effet boomerang.

L'impérialisme français tente de tirer son épingle du jeu mais des dissensions sont visibles depuis le début au sein de la coalition impérialiste. Après d'âpres négociations, c'est finalement l'OTAN qui a pris la direction des opérations militaires, chargé de la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne militaire et d'un embargo sur les armes. Mais l'impérialisme français veut aller plus loin et contrôler directement le changement de régime, ce que les Américains font en sous-mains.

Quant aux organisations ouvrières en France, elles se sont quasiment toutes prononcées pour l'intervention impérialiste, alors que cette intervention est largement rejetée par les masses du Maghreb. Ainsi, le PS a soutenu les objectifs de la résolution de l'ONU, le PG, avec le député européen Mélenchon a soutenu l'intervention mais sous mandat de l'ONU ; quant au PC, il soutient le Conseil national provisoire inféodé aux puissances impérialistes même s'il appelle prudemment à la vigilance quant à l'intervention militaire impérialiste ce qui revient à soutenir implicitement. Le NPA a déclaré que l'intervention militaire n'était pas la solution mais la responsabilité de l'impérialisme français, de Sarkozy n'est pas pointée. De même, ce parti soutient le Conseil national provisoire. Les organisations syndicales ne sont pas en reste : dans un communiqué commun du 24 février avec la CFDT et la CFTC, la CGT: en appelait aux diplomates européennes et françaises pour faire cesser par tous les moyens les atrocités. C'est-à-dire que la direction de la CGT attendait du gouvernement Sarkozy qui traque les travailleurs immigrés un geste humaniste !

Au contraire, la responsabilité de tout le mouvement ouvrier, parti et syndicat est de condamner l'intervention impérialiste et de se prononcer contre cette intervention et pour le retrait de toutes les escadres impérialistes.

## **Retrait immédiat de l'accord dit de « résorption de la précarité » légalisant le recours aux contractuels dans la Fonction publique !**

**Imposons aux dirigeants des syndicats, le retrait de leur signature, la dénonciation de cet accord, et leur engagement à combattre pour l'interdiction du recours aux contractuels, pour la défense du statut, pour l'ouverture massive de postes aux concours !**

Les discussions-négociations sur la titularisation des précaires dans la Fonction publique qui se sont menées depuis plusieurs mois ont abouti à un accord entre le gouvernement et les organisations syndicales. Alors que le gouvernement supprime des dizaines de milliers de postes de fonctionnaires depuis des années, sur la base d'une politique de non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, qu'il annonce dans le budget 2011 plus de 30 000 suppressions de postes, qu'il enjoint les collectivités locales et les hôpitaux à faire de même, le recours aux contractuels se multiplie dans les 3 fonctions publiques, au nombre 870 000 officiellement sur plus de 5 millions de fonctionnaires.

Les directions syndicales des fédérations de fonctionnaires ont souscrit aux propos de Sarkozy qui avait annoncé début 2010 la volonté de titulariser les contractuels en permettant en fait l'accès aux emplois titulaires à des agents non titulaires. Dans cette lignée, le secrétaire d'État Tron a transmis aux organisations syndicales en décembre 2010 un document d'orientation « pour la modernisation des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique ». L'objectif du gouvernement est de banaliser le recrutement de contractuels. Cette politique fait écho à la proposition de loi de députés UMP, Mancel, de janvier 2011 qui propose purement et simplement la fin du statut public pour les agents, remplacé par des contrats de droit privé, hormis les fonctionnaires des assemblées parlementaires, des magistrats de l'ordre judiciaire ou des militaires !

Ce document d'orientation discuté par toutes les fédérations syndicales de fonctionnaires vise à développer les CDI sur des emplois permanents, à favoriser l'accès aux emplois titulaires à des agents non titulaires via des concours spécifiques professionnalisés, prenant en compte l'expérience professionnelle et non plus les diplômes. Il s'agit d'une remise en cause fondamentale du statut, de l'accès aux postes de fonctionnaires par concours.

L'accord signé par toutes les organisations syndicales, sauf Solidaires et FSU (qui n'a pas obtenu les 70% favorables pour autoriser la signature) permet :

- la titularisation des agents en CDI, en CDD transformés en CDI et en CDD avec une ancienneté de 4 ans dans les 6 dernières années
- la condition de diplôme n'est plus requise pour accéder par voie d'accès professionnalisée sur la base de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ou par examens professionnels, dispositif ouvert pour une période de 4 ans. Cette voie d'accès est réservée aux agents exerçant une mission du même niveau ou équivalent du cadre d'emploi concerné. Les modalités de mise en œuvre doivent se discuter avec les organisations syndicales. Ces emplois donneront lieu à des transformations de postes.
- les agents en CCD occupant des emplois permanents depuis 6 ans, sur une période de 8 ans sont automatiquement transformés en CDI
- les agents de plus de 55 ans en CDD seront automatiquement transformés en CDI s'ils justifient de 3 ans de service auprès du même employeur sur les 4 dernières années
- les emplois permanents doivent obligatoirement faire l'objet d'une publicité, assortis de critères de sélection pour les agents contractuels
- pour les besoins temporaires, le recours à des contractuels est possible en raison de compétences spécifiques ou du caractère nouveau de l'activité, au lieu de la notion actuelle de nature des fonctions et les besoins de service. Pour les compétences spécifiques, les agents recrutés pourront directement être intégrés en CDI
- pour les catégories B, des négociations spécifiques sont prévues avec les organisations syndicales

- pour les emplois permanents, l'administration peut soit recourir à des agents en CDD de 3 ans maximum renouvelables en CDI après 6 ans, soit à des agents en CDI
- pour le remplacement d'un fonctionnaire absent, les CDD sont autorisés pour 1 an renouvelable 1 an
- pour les besoins temporaires, les nouveaux critères retenus sont l'accroissement saisonnier d'activité et l'accroissement temporaire d'activité à la place des notions de besoins occasionnels et besoins saisonniers. Les contrats pourront durer 6 mois pour les premiers et 12 mois pour les autres.

Le gouvernement, fort de cet accord, a prévu le dépôt du projet de loi au printemps.

Outre l'atteinte portée au statut, cet accord constitue un accord politique entre les directions syndicales et le gouvernement, après des relations plus ou moins distantes depuis l'échec de la bataille sur les retraites. En effet, Thibault a dû boycotter les vœux de Sarkozy en début d'année. Pour autant, l'appareil de la CGT a repris le dialogue social dès février avec le gouvernement et l'Élysée.

Cet accord concernerait entre 90 000 et 120 000 agents en CDD qui passeraient en CDI et environ 50 000 agents en CDI ou en CDD qui pourraient être titularisés après la réussite d'un concours spécifique, sans condition de diplôme.

Au départ, le gouvernement voulait pérenniser et encourager le recours aux contractuels en généralisant les CDI aux catégories B et C. Mais pour gagner la signature des principaux syndicats, il a manœuvré en supprimant cette mesure ainsi que le contrat de projet.

Cet accord encourage cependant au recours à des non titulaires en permettant de prolonger les contrats jusqu'à 3 ans si l'administration n'a pas pu recourir à un titulaire. C'est un formidable encouragement au recours de contractuels sur des postes statutaires. Pour les besoins temporaires et saisonniers, le gouvernement veut fusionner ces catégories dans un concept plus large « d'accroissement temporaire ou saisonnier d'activité », avec des contrats de 6 mois renouvelables 1 fois dans la limite de 12 mois.

Le projet du gouvernement doit être clairement caractérisé comme une attaque en règle contre le statut des fonctionnaires, contre le recrutement par concours, comme un encouragement au recours de contractuels.

Dans la CGT, de nombreuses oppositions de sections syndicales se sont exprimées contre cet accord. Mais aucune consultation réelle et sérieuse n'a été menée par les directions des fédérations de fonctionnaires au sein des fédérations.

Il est encore temps : les responsables des fédérations de fonctionnaires doivent déclarer immédiatement le retrait de leur signature de cet accord, doivent le dénoncer et appeler au combat contre le dépôt d'un projet de loi.

Elles doivent réaffirmer leur attachement inconditionnel au statut de la fonction publique, au seul recrutement par concours. Elles doivent exiger :

- **l'arrêt des suppressions de postes (30 000 en 2011), le rétablissement de tous les postes supprimés, l'ouverture massive des postes aux concours.**
- **la fin du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite**
- **le recrutement uniquement par concours**
- **l'interdiction au recours de contractuels**
- **l'abrogation de la loi de 2005 instaurant les CDI dans la Fonction publique**

Elles doivent également exiger le retrait de la proposition de loi Mancel.

## Un plan méthodique de démantèlement de l'Éducation Nationale

Après la loi LRU et la mastérisation dans l'enseignement supérieur, le gouvernement Sarkozy/Fillon empile méthodiquement des mesures qui portent atteinte à la fois à la qualité de l'enseignement et aux statuts des personnels de l'Education Nationale. La suppression de 16 000 emplois à la rentrée 2010 (sur les 34 000 suppressions opérées la même année dans toute la Fonction Publique) implique des « réformes » à tous les niveaux :

- en **maternelle**, la prise en charge des enfants uniquement à partir de 3 ans et la création des « jardins d'enfants » où l'encadrement est 50% inférieur en nombre tant au niveau des crèches qu'à l'école maternelle, avec un personnel moins formé.
- dans le **primaire** :
  - suppression des RASED (réseaux d'aide composés d'enseignants titulaires) et multiplication des emplois précaires de substitution (AE = assistant d'éducation, décliné en de multiples contrats : AVS, EVS, AED,...).
  - projet de regroupement de plusieurs écoles en EPEP piloté par un Conseil d'Administration et un chef d'établissement administrateur = disparition du directeur d'école-enseignant et contrôle accru des élus locaux sur l'école primaire
- dans le **secondaire** :
  - augmentation systématique du nombre d'élèves par classe et fermetures des petits établissements ruraux consommateurs de moyens
  - suppression des décharges (intervention pédagogique dans les musées, décharges syndicales, heure de 1ère chaire en lycée, etc.) remplacées par des Heures Supplémentaires = alourdissement des services
  - suppression de l'année de stage pour les nouveaux fonctionnaires-stagiaires : ils doivent assurer 18H. de cours par semaine au lieu de 4 à 6 heures antérieurement → 20% d'entre eux pourraient démissionner à la fin de cette année scolaire !
  - rôle accru des chefs d'établissements pour l'utilisation de la dotation horaire globalisée, aidés en cela par les *conseils pédagogiques d'enseignants « volontaires-désignés »* ; pour le recrutement des personnels contractuels et vacataires [« *Ce n'est pas en recrutant davantage de titulaires remplaçants que ça marchera mieux. Les vacataires, étudiants ou jeunes retraités, peuvent très bien remplir ce rôle* » a déclaré Luc CHATEL, ministre de l'EN] ; contrôle pédagogique sur les enseignants avec la suppression programmée du corps des Inspecteurs Pédagogiques Régionaux = fin de l'autonomie de l'enseignant face à l'administration.
  - « *rationalisation* » de la carte des formations = suppression massive d'options possibles dans les établissements, notamment en langues où sont mis en place des « *groupes de compétence* » permettant de mettre ensemble des élèves de plusieurs sections et niveaux
  - augmentation systématique du nombre d'élèves par classe (plus de 30 en collège et plus de 35 en lycée) – diminution de 10% du contingent horaire obligatoire en seconde
- en **lycée professionnel** : seconde commune pour les élèves de CAP, BEP, Bac Pro – La 2<sup>o</sup> année de CAP devenant obligatoirement une année d'apprentissage en entreprise.

Autonomie accrue des établissements portant atteinte au caractère national de l'Education, déqualification des personnels, destruction du statut de la fonction publique (voir l'article sur « *la résorption de la précarité* ») : voilà les grands axes de la politique gouvernementale. Partout dans les Académies, dans chaque département, dans chaque canton, enseignants et parents s'organisent : occupation d'écoles, d'inspections académiques, manifestations, conférences de presse...

Les organisations syndicales ont programmé la journée d'action du samedi 19 mars : le gouvernement n'a pas bougé. Va-t-on attendre l'épuisement des forces par de multiples actions ? Comment contraindre le gouvernement à retirer ces mesures et plans de démantèlement de l'Éducation nationale ? Ces attaques s'inscrivent dans une politique globale du gouvernement : s'attaquer au statut des fonctionnaires, à celui des enseignements, à leur autonomie, réduire les moyens alloués à l'Éducation Nationale, adapter la formation initiale aux exigences du patronat. Les combats dans l'Éducation Nationale ne doivent pas rester isolés, comme ce fut le cas en 2009 et en 2010. Pour mettre à bas la politique du gouvernement, il faut le combattre, le vaincre et le chasser du pouvoir. L'exigence à porter auprès des partis d'origine ouvrière est qu'ils s'engagent à abroger toutes les réformes du gouvernement sur l'enseignement, à rétablir tous les postes supprimés et à ouvrir massivement les postes aux concours.

## **Négociations Convention assurance chômage : Maintien intégral du salaire durant toute la durée du chômage, interdiction des licenciements ! Telles doivent être les revendications défendues par les syndicats !**

Des négociations sont en cours entre patronat et syndicats pour le renouvellement de la convention sur l'assurance chômage. La précédente convention de 2009 avait été signée par la seule CFDT. Sous couvert d'exiger moins de période de cotisation pour avoir droit à indemnisation, la durée de l'indemnisation avait été réduite. De plus, le patronat avait obtenu le principe d'une baisse des cotisations.

Ce principe avait été inscrit dans la convention de 2009, qui arrive à expiration.

Les négociations 2011 s'ouvrent sur une revendication présentée par le patronat. Ainsi, dans le projet de nouvelle convention, il est dit :

*« Les taux des contributions des employeurs et des salariés au financement du régime d'assurance chômage seront réduits à effet du 1er janvier ou du 1er juillet de chaque année si, au cours des deux semestres qui précèdent, le résultat d'exploitation de chacun de ces semestres est excédentaire d'au moins 500 millions d'euros et à condition que le niveau d'endettement du régime soit égal ou inférieur à l'équivalent de deux mois de contributions calculés sur la moyenne des douze derniers mois (5 à 6 milliards d'euros). La réduction de cotisation maximale prévue est de 0,5 point. »*

La CGT est hostile à la baisse des cotisations. Les autres syndicats plaident pour la prise en compte d'un endettement équivalent à un mois de contributions au lieu de 2 et pour une réduction maximale de la cotisation de 0,25 point. La négociation, bloquée un temps, se poursuit. La convention actuelle qui devait venir à échéance le 31 mars a été prorogée de deux mois, jusqu'à fin mai, pour permettre la poursuite des négociations.

Le recul des bornes d'âge à partir desquelles les seniors ont droit à trois ans de chômage au lieu de deux, ou reçoivent des allocations destinées à faire la jonction entre fin de droits et début de retraite, est demandé par le Medef, qui le justifie par le recul de l'âge du départ à la retraite, mais il est refusé en bloc par les syndicats.

En cas de blocage total des négociations, l'État pourrait reprendre la main sur l'indemnisation des chômeurs.

Mais les syndicats, CGT en tête, refusent d'avancer les revendications des travailleurs. Ceux-ci ne sont en rien responsables de leur « employabilité », ils sont les exploités du mode de production capitaliste, où le patronat utilise la main d'œuvre dont il a besoin puis la jette au chômage.

Les travailleurs ne sont pas plus responsables de la crise économique qui est fondamentalement une crise de surproduction du système capitaliste.

Dès lors dans cette situation de crise économique où des milliers de travailleurs ont été licenciés et se retrouvent au chômage, la revendication principale que doivent défendre les directions syndicales est le **maintien intégral du salaire pendant toute la durée du chômage**. Plus largement, toutes les organisations ouvrières, partis et syndicats, doivent combattre pour l'**interdiction des licenciements**. **Le travail nécessaire doit être réparti entre tous les travailleurs disponibles : échelle mobile des heures de travail !**

**Elections professionnelles à la SNCF, quelques éléments d'appréciation**

Quelques mois après la mobilisation contre la réforme des retraites, le 24 mars 2011, se sont déroulées les élections au CE de la SNCF.

Selon des résultats communiqués par la direction de la SNCF, la CGT a enregistré un nouveau recul avec 37,3 % des voix et perd environ 4000 voix, alors que l'UNSA (21,4 %) et la CFDT (13,7 %) progressent et que SUD-Rail reste stable à 17,3 %.

La CGT reste la première organisation syndicale dans l'entreprise publique, mais son score continue à s'éroder puisqu'elle perd presque deux points par rapport à 2009 (1,93 %), année où elle avait déjà perdu 0,83%. L'UNSA, qui, avec une nouvelle percée de plus de trois points, continue de prendre de l'importance, et la CFDT gagne deux points. Ces deux syndicats dépassent ensemble la barre de 30 % ce qui leur permettra de signer des accords sans l'appui d'une autre organisation. SUD-Rail, qui avait progressé en 2009, reste stable et est la troisième organisation syndicale.

Thierry Nier, secrétaire fédéral CGT, a indiqué que l'organisation était « confortée dans sa place de première organisation syndicale à la SNCF ». Selon lui, le « léger tassement » de la CGT dans les résultats est « loin d'être dramatique » et s'explique en partie par une participation aux environs de 74 % – 42 000 cheminots ne se sont pas exprimés – et par le choix de certains cheminots de se tourner « vers des organisations plus consensuelles ».

Les autres syndicats en lice (FO, CFE-CGC et CFTC) n'ayant pas dépassé 10 %, ils ne sont toujours pas représentatifs au niveau national à la SNCF. FO a recueilli 8,5 % des voix, la CFTC 1 % et la CFE-CGC 0,4 %.

		Inscrits	Votants		Exprimés		
Élections CE		2011	164 378	121 403 (73,86 %)		118 045 (71,81 %)	
		2009	169 520	125 584 (73,49 %)		121 610 (71,74 %)	
Année	CGT						FTC
2011	37,37 % (-1,93 %)	21,46 % (+3,41 %)	17,38 % (-0,29 %)	13,76 % (+2,17 %)		8,58 % (+0,60 %)	0,42 % (-4,37 %)
2009	39,30 % (-0,83 %) 158 Sièges	18,05 % (+3,56 %) 63 Sièges	17,67 % (+2,70 %) 52 Sièges	11,59 % (-3,03 %) 23 Sièges		7,98 % (+0,33 %) 12 Sièges	5,40 % (-2,74 %) 9 Sièges
2006	40,13 % 166 Sièges	14,49 % 56 Sièges	14,97 % 45 Sièges	11,58 % 25 Sièges	3,04 % 2 Sièges	6,63 % 11 Sièges	1,02 % - 10 Sièges

En fait, la participation est stable (en légère hausse) si on compare les pourcentages de votants. Le nombre d'inscrits est en baisse de 5000 et le nombre de votants en baisse de 4000.

Le score de la CGT doit être étudié en lien avec la politique qu'a menée l'appareil ces dernières années notamment lors des derniers conflits. La direction CGT porte une lourde responsabilité dans la casse du statut, avec l'acceptation du service minimum, et dans la bataille contre la réforme des régimes spéciaux. La politique de participation et de l'émiettement systématique des mobilisations, le refus d'organiser la grève générale lors du dernier combat sur les retraites dans la droite ligne de la confédération et d'isoler les travailleurs AG par AG a détourné du vote CGT nombre de travailleurs (moins 4000 voix environ entre 2009 et 2011).

Pour autant les travailleurs n'ont pas donné leur suffrage ni à Sud Rail ni à FO qui pendant la mobilisation sur les retraites ont gesticulé sur le mot d'ordre de grève générale tout en refusant de s'adresser aux confédérations pour qu'elles l'organisent. Les travailleurs ne semblent pas s'être laisser abuser par ces moulinets gauchisants.

**Libye : A bas l'intervention militaire impérialiste, ni ONU, ni OTAN. Retrait immédiat des avions et bateaux militaires français !**

## **Argumentaire :**

La CGT se dit aux côtés des peuples arabes, des révolutions en Tunisie, en Egypte et en Libye. Elle se déclare solidaires des travailleurs libyens en grève.

Dans un communiqué commun avec la CFDT et la CFTC, elle condamne « le régime tyrannique du colonel Kadhafi au pouvoir depuis 42 ans et appellent à faire cesser immédiatement ces atrocités par tous les moyens que doivent déployer les diplomaties européennes et françaises. Il convient également de tout mettre en œuvre pour veiller à ce que ces massacres ne restent pas impunis. »

Or, les impérialismes ont décidé d'intervenir en Libye mais ils laissent les régimes dictatoriaux du Moyen-Orient, de la Syrie, du Yémen, du Bahreïn, de la Jordanie écraser les peuples insurgés.

L'intervention impérialiste a pour objectif d'éviter que les peuples arabes, en particulier ceux de Tunisie et d'Égypte ne revendiquent et organisent un soutien du peuple arabe aux insurgés libyens pour en finir avec Kadhafi. Ils veulent garder la maîtrise de la situation.

Les puissances impérialistes qui interviennent en Libye sont celles qui ont soutenu et armé Ben Ali, Moubarak et Kadhafi, parrainent encore toutes les dictatures combattues par les travailleurs et la jeunesse, occupent militairement l'Irak et le Liban. En intervenant en Libye, il s'agit pour eux de maintenir coûte que coûte le système d'exploitation, d'oppression et de pillage qu'ils ont mis en place pour leur plus grand profit.

En France, Sarkozy et son gouvernement entendent profiter de l'intervention pour créer l'unité nationale autour d'eux alors que ce gouvernement qui jusqu'au bout aura soutenu Ben Ali, est honni par la grande masse des travailleurs comme en témoigne encore les résultats des élections cantonales qui ont vu l'UMP s'effondrer littéralement.

Mais il faut rappeler que Sarkozy a attendu le dernier moment pour tenter de prendre la tête de l'intervention car son objectif n'était pas d'éviter les massacres de Kadhafi que son ami Dassault a armé, mais bien de garder le contrôle le pays, la mainmise par des entreprises comme Total sur les ressources pétrolières.

Le meilleur soutien que l'on puisse apporter aux masses libyennes est d'engager le combat contre notre propre impérialisme, contre notre propre gouvernement. Il ne s'agit pas de l'implorer comme le fait la déclaration commune avec la CFDT et la CFTC mais au contraire, avec toutes les organisations ouvrières, partis et syndicats, que compte le pays, d'exiger l'arrêt immédiat des opérations militaires impérialistes en Libye, le retrait des troupes françaises de ce dispositif et de mobiliser dans l'unité la classe ouvrière et la jeunesse pour cet objectif tout en organisant le soutien au peuple libyen par la réquisition d'armes et leur envoi aux insurgés. Le peuple libyen armé est à même de combattre Kadhafi, comme il l'a fait au début de la mobilisation jusqu'à ce que Kadhafi reprenne militairement la main, aidé par des mercenaires et par certains pays en sous-main des impérialistes.

## **Motion :**

La CE de la CGT Finances Publiques du Rhône s'adresse à la Confédération pour qu'elle se prononce pour l'arrêt immédiat de l'intervention impérialiste en Libye, pour le retrait des troupes françaises, et pour qu'elle organise la mobilisation de la classe ouvrière et de la jeunesse pour imposer cela au gouvernement Sarkozy.

Résultat :

10 pour

9 contre

2 abstentions

## Compte-rendu du congrès USR-71 des 17 et 18 mars 2011

40 sections syndicales représentées sur 64 existantes – 46 délégués pour 1500 syndiqués retraités dans le département. **Le rapport d'activité** a rappelé notamment les 12 journées d'action massives et unitaires contre la réforme des retraites : « *Si Sarkozy a gagné, nous avons gagné la bataille de l'opinion* ». Aujourd'hui, à l'ordre du jour : retraites complémentaires, dépendance, revalorisation des pensions. « *Mais la question décisive est de mettre les salariés en mouvement, le rapport de force n'y est pas* » ! Intervention au nom de la section syndicale de Chauffailles :

Notre congrès de l'USR se déroule quelques mois après le vote de la désastreuse réforme des retraites, malgré la mobilisation de millions de salariés qui se sont rangés très majoritairement derrière les drapeaux de notre confédération. Qu'est-ce qui nous a manqué pour gagner ? L'absence d'une orientation claire qui dise : à bas la réforme ! Il n'y a rien à attendre de Sarkozy et du Medef, et encore moins à négocier. Il a manqué un appel de notre confédération à la Grève générale jusqu'au retrait du projet. Les mois de dialogue dit social n'ont fait que nous enfumer ! Aujourd'hui, le gouvernement s'apprête à recommencer avec la question de la dépendance. La déclaration de la CGT en date du 28 février 2011 le confirme. Sarkozy convoque les syndicats dans son palais pour mieux faire passer ses réformes : son projet de financement de la dépendance, c'est la hausse des impôts par l'augmentation de la CSG + la souscription d'assurances privées. Tout le monde le sait ! Nous, à la CGT, nous devons dire : non ! la « perte d'autonomie » est un risque que doit prendre en charge la Sécurité Sociale par la hausse des cotisations patronales et la fin des multiples exonérations dont bénéficient les entreprises. Et ce n'est pas le gouvernement Sarkozy/Fillon qui prendra ces mesures, nous le savons aussi ! C'est pourquoi, il n'y a rien à attendre de ce gouvernement et il n'y a donc rien à négocier. C'est ce que notre congrès doit dire à notre confédération. Toute négociation-discussion dans le cadre des groupes de travail sur la dépendance apporte un soutien au gouvernement de Sarkozy, qui est pourtant à bout de souffle. Alors, peut-on attendre 2012 quand le gouvernement veut faire passer sa réforme dès cette année ? Les peuples du Maghreb nous ont montré la voie. Ils ont chassé leurs dictateurs, amis de Sarkozy et de ses ministres. Être solidaires avec les peuples du Maghreb, c'est combattre ici notre propre gouvernement : rompre toute négociation et engager le combat pour le chasser sans attendre 2012. Dans les pays du Maghreb, les syndicats sont partis prenantes des combats pour chasser les dictateurs. Pourquoi pas en France ? Rappelez-vous camarades : après la victoire contre le CPE, on nous a dit : il faut respecter le calendrier électoral et attendre 2007. On a vu le résultat. Attendre 2012, c'est prendre le risque d'avoir Sarkozy/Le Pen au second tour, c'est à dire kif-kif bourricot pour faire suer le burnous ! Que voulons-nous ? En France, comme au Maghreb, il faut des gouvernements qui instaurent un contrôle ouvrier sur les moyens de production expropriés, seul moyen de satisfaire les besoins de la classe ouvrière. Si nous ne nous engageons pas dans cette voie dès aujourd'hui, ce sera demain la pire réaction contre les travailleurs.

La tribune répond que la grève générale n'avait pas de but et qu'on n'appuie pas sur un bouton. **Les camarades ont** répondu ultérieurement, qu'en effet la grève générale c'est un mot d'ordre qui pose la question du pouvoir et la nécessité de chasser Sarkozy qui détruit tous nos acquis : alors pourquoi ne pas poser le problème du gouvernement ? – et que quelqu'un a bien appuyé sur les boutons pour appeler aux journées d'action... Ils sont revenus sur l'État au service des capitalistes qui se gavent. Le responsable de l'UD a expliqué qu'on ne pouvait pas dire « retrait » car il faut proposer pour aller plus loin, la question des retraites, ce n'est pas fini, la bataille continue... les syndicats ne sont plus ce qu'ils étaient... les enseignants et les parents ne sont pas mobilisés. Le nombre de syndiqués retraités décroît... qu'il ne faut pas regarder derrière nous mais aller de l'avant. qu'il ne faut pas tout centrer sur Sarkozy car il n'est pas seul... Ils avaient préparé une motion à porter au préfet pour « **exiger** » 300 €, 75% du salaire, retraite minimum = SMIC, etc Un certain désarroi parmi les présents – à part les dirigeants – Mais ceux-ci préparent l'avenir par cet argument qu'un stalinien a servi : « *de toutes façons, les travailleurs vont voter FN* ». Réponse : faute d'alternative ouvrière en face, peut-être ; alors que fait-on d'ici 2012 ?

**Le rapport d'orientation** : Pas un mot sur les responsabilités du gouvernement Sarkozy/Fillon ni sur la crise. Au nom de la section, nous ne voterons pas ce rapport. Le document est inamendable car totalement hors du contexte politique et économique – catalogue de vœux pieux – on ne pourra pas se renforcer si on n'ouvre pas de perspective et ne se donne pas les moyens d'arracher nos revendications. Il faudrait se disposer dans un syndicalisme de classe en s'adressant non pas aux retraités en général mais aux salariés retraités (réponse : la CGT syndique aussi des artisans... !) – financement de la dépendance par la hausse des cotisations patronales et la suppression des exonérations. Les camarades ont voté contre les rapports (un mandat, 11 voix) et seuls à le faire ! Un ancien camarade du POI a pris des responsabilités de dirigeant départemental sans avoir de troupes derrière lui et en s'alignant globalement sur l'orientation de la direction. Son orientation politique était très en retrait de la situation.

Nous avons eu aussi droit à une minute de silence pour les Japonais mais rien pour les peuples arabes en révolution et victimes de la répression. **Conclusion** : nos interventions ont marqué les esprits et les débats, même si nous n'avons rallié publiquement personne à nos positions. Ce ne fut pas inutile.

## **Front unique pour l'abrogation de la LOPPSI 2, loi sécuritaire**

La loi LOPPSI (d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure) n° 2 a été promulguée le 14 mars 2011 mais a été rectifiée le 23 mars 2011 suite à l'invalidation de certaines dispositions par le Conseil constitutionnel.

Le conseil constitutionnel a censuré la possibilité d'étendre aux mineurs les peines plancher, jusqu'alors réservées aux seuls récidivistes.

Il a invalidé la possibilité pour un préfet de procéder à l'évacuation forcée de terrains occupés illégalement, sans demander l'avis du propriétaire.

Il a censuré l'article 92 de la loi qui étendait à des agents de police municipale la possibilité de procéder à des contrôles d'identité.

Il a censuré la possibilité d'exploiter par des personnes de droit privé les enregistrements de caméras de surveillance.

Ceci étant, cette loi renforce l'État policier sur plusieurs aspects :

- **Mineurs** : Le préfet pourra décréter d'un couvre-feu entre 23h et 6h du matin pour ces mineurs lorsqu'il jugera qu'il y aura « un risque manifeste pour leur santé, leur sécurité, leur éducation et leur moralité ». Le contrat de responsabilité parentale sera proposé aux familles dont l'enfant a été interpellé pendant un couvre-feu sans être accompagné par un de ses parents. Il est également proposé aux parents d'un mineur poursuivi ou condamné pour une infraction signalée par le Procureur de la République au Président du Conseil général.
- **Criminalité** : La comparaison systématique des techniques opératoires relevées dans des logiciels informatiques permettant aux policiers ou gendarmes de croiser leurs données (sous autorisation des magistrats et pendant la durée de l'enquête). Des délais plus étendus pour les écoutes téléphoniques dans les enquêtes sur la criminalité organisée, L'installation de mouchards sur les ordinateurs des suspects sous le contrôle d'un juge d'instruction, les données personnelles révélées par ces logiciels espions, étant ensuite effacées à la clôture de l'enquête. Sur autorisation du juge des libertés, d'utiliser tout moyen pour s'introduire dans les ordinateurs et en extraire des données pouvant servir dans diverses affaires : crimes graves, trafic d'armes, stupéfiants, blanchiment d'argent, mais aussi « d'aide à l'entrée d'un étranger en France en séjour irrégulier ».
- **Habitats illicites** : le préfet peut procéder à l'évacuation forcée d'une installation illicite sur un terrain public ou privé, passé un délai de 48h, avec mise en demeure notifiée aux occupants.
- **Privatisation des missions de sécurité** : Le statut des entreprises de sécurité devrait être renforcé et la privatisation de certaines missions de sécurité devrait se développer. Les effectifs de ces agents de sécurité privée sont de 170 000 salariés actuellement. Ils pourraient devenir supérieurs aux effectifs de la police et de la gendarmerie qui sont de 220 000 personnes aujourd'hui.
- **Vidéo surveillance** : La loi prévoit de tripler le nombre de caméras, soit de porter leur nombre de 20 000 à 60 000

Cette loi réduit encore les libertés démocratiques, accroît le pouvoir policier et les pouvoirs du préfet. La responsabilité du mouvement ouvrier est d'organiser le combat pour son abrogation.